



# Le boom des microcrèches

Cinq établissements de quelques berceaux viennent d'ouvrir dans le sud du département. Ce type de structure permet de répondre aux besoins de garde dans les secteurs ruraux.

**AFIN DE LUTTER** contre la disparition des services publics en milieu rural, développer des microcrèches. C'est le projet qu'a adopté la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Elle a décidé de financer, avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF), cinq établissements. Quatre viennent d'être inaugurés sur coup d'ouvrir leurs portes à La Boissière-Ecole, Orcemont, Sonchamp et Clairefontaine-en-Yvelines. Un autre, à Rambouillet, ne compte que six berceaux. Ces équipements de proximité ont coûté 2,85 M€ aux différents financeurs publics engagés.

La microcrèche de La Boissière-Ecole est inaugurée cet après-midi (17 heures), celle d'Orcemont, mercredi. Pour celle de Clairefontaine, baptisée joliment les Clarifaons, la cérémonie a eu lieu vendredi soir. Installée dans l'ancienne caserne des pompiers, qui était désaffectée, elle redonne vie à ce bâtiment communal grâce à l'investissement de 400 000 € consenti dans ce projet.

« Même si nous en avions eu l'idée, les moyens n'auraient pas été au rendez-vous », confie Jacques Troger, le maire de Clairefontaine. Cet élu rural sait surtout que l'attractivité de sa commune de 901 habitants se trouve renforcée. « Notre priorité numéro un, c'est de conserver notre école. C'est dur mais, sans elle, c'est la mort du village. La microcrèche devient un super atout pour maintenir les familles sur place et nos classes », déclare-t-il.

Le député (PCD) Jean-Frédéric Poisson, président de Rambouillet Territoires, justifie aussi cette politique au nom des besoins des familles. « Nous avons demandé, en 2012 à la Mutualité sociale agricole (MSA) de mener une étude. Elle a confirmé que les familles avaient, en milieu rural, un besoin de garde complémentaire par rapport aux assistantes maternelles et proche de chez eux



Clairefontaine, vendredi. Installée dans une ancienne caserne désaffectée, la microcrèche les Clarifaons a fêté son inauguration. Elle accueille les parents avec une amplitude horaire étendue afin de répondre à leurs besoins. (LP/L.M.)

afin d'éviter des déplacements trop longs », rapporte l'élu.

Le fonctionnement des cinq microcrèches a été confié par délégation de service public (DSP), à la Maison bleue, une société privée, bien implantée dans les Yvelines puisqu'elle a 22 établissements sous sa tutelle. A Clairefontaine, comme ailleurs, les crèches ouvrent de 7 h 30 à 19 h 30, du lundi au vendredi. Dix-neuf professionnelles, toutes diplômées, les font fonctionner.

Mais l'attrait pour ces mini-crèches ne s'arrête pas aux villages des secteurs ruraux : à Plaisir (31 000 habitants), un projet de création d'une double microcrèche se concrétise. « Les travaux commenceront fin février pour une ouverture probable mi-avril » rapporte un gestionnaire du groupe Théo & Théa, qui va s'occuper des deux nouveaux établissements.

LAURENT MAURON

## « C'est moins cher qu'une assistante maternelle »

Juliette, maman d'Alice, 2 ans et demi

Elle est ravie que sa fille de 2 ans et demi soit gardée dans une structure de garde collective. « Alice va bientôt rentrer à l'école. Ici, elle rencontre d'autres enfants et profite de toutes les activités d'éveil proposées. C'est une sorte de pré-école », se félicite Juliette Dordonnat, qui vient de Saint-Arnoult chaque jour et parcourt 9 km pour déposer sa fillette. Elle y trouve son compte. « C'est presque trois fois moins cher qu'une assistante maternelle », précise Juliette qui, sans emploi, doit faire attention à son budget. Du coup, elle dispose aussi de plus de temps dans sa recherche de travail.

L.M.



Clairefontaine, vendredi soir. Juliette, ici avec sa petite Alice et son fils Arthur, est ravie des activités d'éveil proposées à sa fille. (LP/L.M.)

**« En zone rurale, un super atout pour maintenir les familles sur place »**

Jacques Troger, maire de Clairefontaine